

Ligne d'action 2.1 - Donner un nouvel élan à la coopération entre universités, centres de formation professionnelle et autres acteurs du domaine de l'innovation, en faisant du campus eurorégional un moteur de la connaissance

## Objectif général

Structurer un Campus eurorégional, dans le cadre duquel le projet de campus transfrontalier est érigé en tant qu'élément moteur de la coopération eurorégionale entre l'ensemble des universités et tous les acteurs de l'économie de la connaissance et de l'innovation. Dans le domaine de l'innovation doit favoriser une interrelation et une coopération plus poussée entre le monde universitaire, les centres technologiques et de recherche, en configurant ainsi un système intégrant toute la chaîne de valeur.



### Action 2.1.1 Augmenter le nombre d'universités eurorégionales en réseau, en renforçant et en structurant la coopération entre elles

L'intégration des nouvelles universités exige, comme point de départ de futures collaborations plus ambitieuses, de disposer de mécanismes et de plateformes pour favoriser la connaissance mutuelle et partager les bonnes pratiques. Le premier jalon proposé pour cette action consiste à organiser un **Forum stratégique des Universités de l'Eurorégion**. Ce Forum doit être érigé en tant que lieu de rencontre et de connaissance mutuelle et en tant que dispositif de communication.

### Action 2.1.2 Augmentation des initiatives de recherche en cotutelle et développement d'une Communauté eurorégionale de la Connaissance et de l'Innovation

Continuer à augmenter le nombre d'acteurs participant à la coopération dans le domaine de la connaissance, de l'innovation et de la technologie, en incluant progressivement les centres technologiques et de recherche des trois régions qui ne sont pas présentes à ce jour dans les campus d'excellence internationale Euskampus et Iberus.

### Action 2.1.3 Développement de doubles diplômes universitaires et de la mobilité eurorégionale des étudiants et des professeurs

Parier sur le développement de doubles diplômes dans la mesure où cela va permettre un niveau plus important d'échanges. Cela doit être le point essentiel sur lequel la coopération universitaire eurorégionale s'appuie, car c'est la clé qui rend possible son existence réelle et effective à tous les niveaux des études universitaires.

### Action 2.1.4 Favoriser une dynamique de coopération dans le domaine de la formation professionnelle

Articuler à travers une convention-cadre les engagements de coopération des trois régions qui intègrent l'Eurorégion autour de la Formation professionnelle.

## Ligne d'action 2.2 - Structuration de la coopération en matière de R&D sur la base des secteurs identifiés dans les stratégies de spécialisation intelligente des trois régions

### Objectif général

*Favoriser une dynamique de coopération dans laquelle tous ces acteurs eurorégionaux puissent participer à des projets communs et les développer dans leurs domaines de compétence respectifs.*

#### Action 2.2.1 Articuler les projets eurorégionaux d'innovation autour des secteurs stratégiques des trois territoires de l'Eurorégion

*Les secteurs stratégiques qui ont été identifiés comme prioritaires pour la coopération entre l'Aquitaine et l'Euskadi ont été les suivants :*

- **Aéronautique et transport** : secteur aérospatial, systèmes de transport intelligent et l'automobile, « mécanisation avancée », nouveaux matériaux, etc.
- **Santé/Biosanté** : produits et services innovants liés à une vie saine et au vieillissement actif, etc.
- **Agriculture et industrie agroalimentaire** : création d'un réseau eurorégional d'innovation au service du secteur agricole (domaine agro-pastoral, vigne ou fruits et légumes...). L'objectif final est de mettre en marche de nouveaux projets de collaboration liés à l'industrie agro-alimentaire, avec une finalité commerciale.
- **Construction durable, bois** : développement de projets innovants autour des forêts, bois, construction, fibre et chimie verte.
- **Énergies renouvelables** : innovation énergétique dans le domaine de la biomasse, des énergies marines, etc.
- **Ressources marines et du littoral, opportunités et durabilité** : pêche, aquaculture, tourisme, transport maritime, énergies renouvelables, biotechnologie marine.

*L'élargissement de l'espace eurorégional avec l'inclusion du Poitou-Charentes, du Limousin et de la Navarre implique l'inclusion de nouveaux avantages compétitifs et de nouvelles priorités stratégiques.*

*Le projet Competitiv'eko a impliqué l'analyse des RIS3 de tous les domaines qui constituaient l'Eurorégion ce qui, complété par des entretiens à des acteurs clés, a permis de déterminer les domaines transfrontaliers prioritaires convergents suivants :*

- Automobile/Mobilité durable
- Santé (InnoMed Consortium)
- Agroalimentaire (Agro-Food Digital)
- Fabrication additive (Additive Valley)
- Énergie-Éolienne/ Smart Grids / Stockage

#### Action 2.2.2 Constituer un focus group permanent qui réunisse les acteurs eurorégionaux de R&D

L'objectif visé est la constitution d'un groupe de travail permanent, chargé de promouvoir et de contrôler les actions de coopération à développer en matière d'innovation.



## Ligne d'action 2.3 - Promotion de la coopération entre entreprises dans l'espace eurorégional, en ciblant la collaboration transfrontalière entre clusters

### Objectif général

*Promouvoir la coopération entre les entreprises des trois régions, en identifiant et en favorisant l'exploitation des complémentarités entre les entreprises et les secteurs économiques des deux zones, aussi bien au niveau des marchés locaux que pour aborder les marchés internationaux.*

#### Action 2.3.1 Service de soutien à la coopération entrepreneuriale eurorégionale

*Créer un service eurorégional dont la mission serait de dynamiser la coopération transfrontalière des entreprises de Nouvelle-Aquitaine.*

#### Action 2.3.2 Favoriser la stratégie de coopération entre clusters

*Prolonger l'impulsion que le GECT donne à la coopération eurorégionale entre les clusters d'entreprises existants sur les trois territoires.*



## Ligne d'action 2.4 - Développement d'un bassin d'emploi eurorégional

### Objectif général

*Le principal objectif de cette ligne d'action est de favoriser la configuration d'un bassin eurorégional d'emploi intégré, pour que la population active de l'Eurorégion acquière une plus grande mobilité transfrontalière que celle existant actuellement.*

#### Action 2.4.1 Mise en œuvre de systèmes et de dispositifs d'information sur et pour les travailleurs transfrontaliers

- *Le besoin d'améliorer l'accompagnement administratif, social et fiscal des travailleurs transfrontaliers. Un premier jalon dans cette ligne de travail va être la création imminente de la part de l'Eurorégion d'un site d'information pour les travailleurs et les entreprises concernant l'emploi transfrontalier.*
- *La pertinence de réaliser des cours de formation pour les administrations respectives (fiscale, sociale, droit du travail etc.) de Nouvelle-Aquitaine, d'Euskadi et de Navarre ainsi que des réunions de connaissance mutuelle qui aident à mettre en œuvre une collaboration stable et fluide.*
- *Le besoin d'améliorer la disponibilité de l'information statistique sur le marché du travail transfrontalier afin de garantir une information homogène qui permette de réaliser des analyses comparatives et de procéder au suivi de la situation du marché professionnel eurorégional.*

#### Action 2.4.2 Créer une offre et une demande de travail partagées par les trois services publics d'emploi eurorégionaux

*Intensifier et de stabiliser la coopération entre les trois services pour l'emploi respectifs, en rendant possible une relation plus fluide et en sachant aborder de façon standardisée la problématique dérivée des mouvements professionnels transfrontaliers.*

#### Action 2.4.3 Approfondir les politiques de formation professionnelles partagées par les trois régions, en développant des pratiques transfrontalières ainsi que d'autres actions complémentaires

*L'amélioration de la coordination en matière d'apprentissage et de Formation professionnelle est particulièrement intéressante (les trois régions qui intègrent l'Eurorégion disposent de compétences étendues en la matière) car outre l'échange d'étudiants, il est possible de rechercher des synergies et des complémentarités dans l'offre de certaines spécialités, programmes de formation coordonnés, etc.*

